

DOSSIER DE PRESSE

29 octobre 2018

Un Système d'Information pour améliorer le parcours des personnes en situation de handicap

L'Agence de Santé Océan Indien, en collaboration avec le Conseil Départemental de La Réunion, lance un nouveau Système d'Information (SI) : le projet OSMOSE (*Orientation et Suivi en Structure Médico-SocialE*). Ce système vise à faire évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs impliqués dans l'orientation des usagers en situation de handicap à La Réunion.

— Objectifs et enjeux du projet OSMOSE

A la Réunion, **5,6%** de la population est **en situation de handicap** (soit *47 381 personnes au 31/12/2016*). Cela représente une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. Parmi ces personnes en situation de handicap, **environ 5% sont orientées** vers des structures médicosociales.

Le projet OSMOSE a pour objectif d'informatiser le suivi des orientations des personnes en situation de handicap à la Réunion, depuis la notification envoyée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), jusqu'à l'entrée en établissement ou service médico-social (ESMS).

Ainsi, ce nouveau système d'informations vise à :

- **assurer un meilleur suivi des décisions d'orientations** des personnes en situation de handicap en leur proposant **une offre médico-sociale mieux adaptée**,
- **mettre en place un outil communicant entre les systèmes d'information des MDPH** (*Maisons Départementales de Personnes Handicapées*) **et celui des établissements ou service médico-social**,
- **faciliter les parcours des personnes en situation de handicap**

Tout au long de la mise en œuvre du projet, les différents acteurs ont été impliqués dans la construction et l'élaboration du Système d'Information OSMOSE, et ont été formés, de septembre à octobre 2018, aux changements de pratique.

Le projet OSMOSE est actuellement en phase de mise en œuvre sur le territoire réunionnais.

En collaboration avec le Conseil Départemental de Mayotte, le projet OSMOSE sera lancé sur le territoire mahorais en 2019, après la prise en compte des spécificités du département et en collaboration avec les partenaires locaux.

— Acteurs impliqués

Le projet OSMOSE présente de nombreux avantages pour les acteurs impliqués :

Les MDPH

- **Suivre en temps réel, les décisions d'orientations données par les établissements ou service médico-social**
- **Identifier d'éventuels points de rupture** dans le parcours des personnes orientées.

Les établissements ou services médico-sociaux

- **Suivre des décisions d'orientation** concernant chaque établissement ou service médico-social
- **Accéder aux suites données aux demandes d'admission** (mise à jour de la liste d'attente)
- **Consolider leurs données**, au niveau régional, dans le suivi des listes d'attente des ESMS

Les usagers : personnes en situation de handicap

- **Suivre des demandes d'admission** qu'elles ont déposées dans un ou plusieurs ESMS
- **Consulter en ligne l'avancement** de leur dossier dans les différentes structures.
- **Contacteur les structures concernées** grâce à un site Internet dédié

Les autorités sanitaires et institutionnelles

- **Obtenir une vision consolidée** des personnes présentes en ESMS, des éventuelles offres disponibles et des personnes en attente de place
- **Piloter l'offre et l'ajuster** aux besoins réels.

— Contexte et enjeux	P. 5
<ul style="list-style-type: none">• Qu'est que le projet OSMOSE ?• Les objectifs de ce nouveau Système d'Information	
— Les acteurs impliqués	P.6
<ul style="list-style-type: none">• MDPH (Maisons Départementales de Personnes Handicapées)• Les établissements ou services médico-sociaux• Les usagers : personnes en situation de handicap• Les autorités sanitaires et institutionnelles	
— Description du projet OSMOSE	P.6
<ul style="list-style-type: none">• Avant et après la mise en place du projet• L'architecture fonctionnelle• L'architecture cible	
— Annexes	P.6

CONTEXTE ET ENJEUX

— Qu'est-ce que le projet OSMOSE ?

A la Réunion, **5,6%** de la population est **en situation de handicap** (soit 47 381 personnes au 31/12/2016). Cela représente une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. Parmi ces personnes en situation de handicap, **environ 5% sont orientées** vers des structures médicosociales. Ces orientations sont matérialisées sous forme de décisions issues de la CDAPH (*Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*).

Il existe aujourd'hui une zone d'ombre entre le moment où les décisions d'orientation sont prises et le moment où la personne concernée intègre l'établissement.

Ce manque de visibilité ne permet pas d'accorder, de façon optimale, la décision d'orientation avec la prise en charge proposée par l'établissement. Dans cette continuité, l'identification des ruptures de parcours est également problématique.

Pour permettre de fluidifier le parcours des personnes en situation de handicap, l'Agence de Santé Océan Indien a mis en place un Système d'Information (SI) adapté, nommé **OSMOSE**.

Pour ce faire, l'Agence a confié au Groupement de coopération sanitaire TESIS (GCS TESIS) la maîtrise d'ouvrage de ce projet, en respectant les objectifs nationaux fixés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), et les enjeux locaux exprimés par les acteurs de santé.

— Les objectifs du nouveau système d'information

A l'origine du projet OSMOSE, il y a le rapport Piveteau « Zéro sans solution » publié en 2014. Au niveau national, cette démarche a pour objectif de faire évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs impliqués, de façon à ce que les décisions d'orientation des personnes en situation de handicap vers les structures médicosociales soient mieux suivies et régulièrement réévaluées.

Cela permet également de rechercher et de mettre en place des solutions collaboratives dans le cas de situations complexes.

Informatiser le suivi des orientations des personnes en situation de handicap va permettre de :

- **suivre la mise en œuvre des décisions d'orientations,**
- **mieux connaître et réguler l'offre médico-sociale,**
- **mettre en place un outil communicant entre les systèmes d'information des MDPH et celui des établissements ou service médico-social**
- **faciliter les parcours des personnes en situation de handicap**

LES ACTEURS IMPLIQUES

Tout au long de la mise en œuvre du projet, les différents acteurs concernés (ARS, Conseils Départementaux, MDPH, établissement ou service médico-social, représentants des usagers) ont été impliqués dans la construction et l'élaboration de ce Système d'Information.

Les acteurs impliqués dans les structures médico-sociales et à la MDPH ont été formés tout au long du mois de septembre et d'octobre 2018 aux changements de pratiques, provoqués par le nouveau SI OSMOSE.

— Les MDPH (Maisons Départementales de Personnes Handicapées)

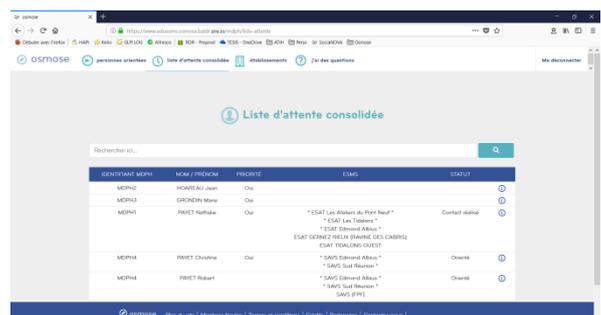
Dans le cadre de leurs missions, les MDPH évaluent les besoins des personnes en situation de handicap et préparent les décisions d'orientation des CDAPH. Elles sont chargées d'apporter aux personnes en situation de handicap et à leur famille l'aide nécessaire à la mise en œuvre des décisions prises par la CDAPH, notamment dans les démarches auprès des établissements qui les accueillent.

Bénéfices d'OSMOSE :

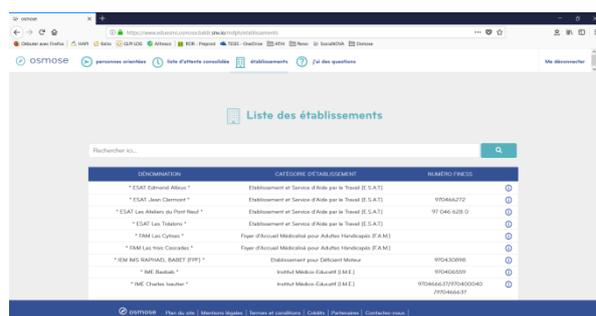
- Suivre en temps réel, les décisions d'orientations données par les établissement ou service médico-social
- Identifier d'éventuels points de rupture dans le parcours des personnes orientées.



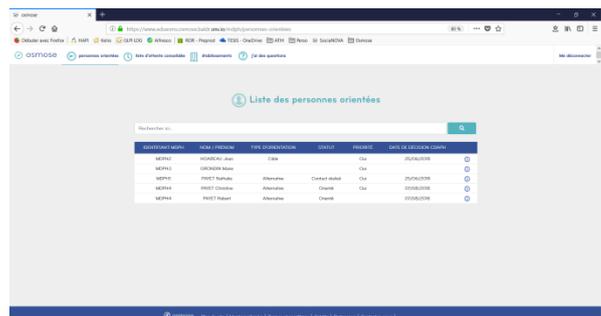
Fiche Parcours Usager



Liste d'attente consolidée



Annuaire des ESMS



Personnes orientées

— Les établissements ou services médico-sociaux

D'une manière générale, le Système d'Information OSMOSE va permettre aux établissements ou services médico-sociaux de consolider leurs données, au niveau régional, dans le suivi de leurs listes d'attente.

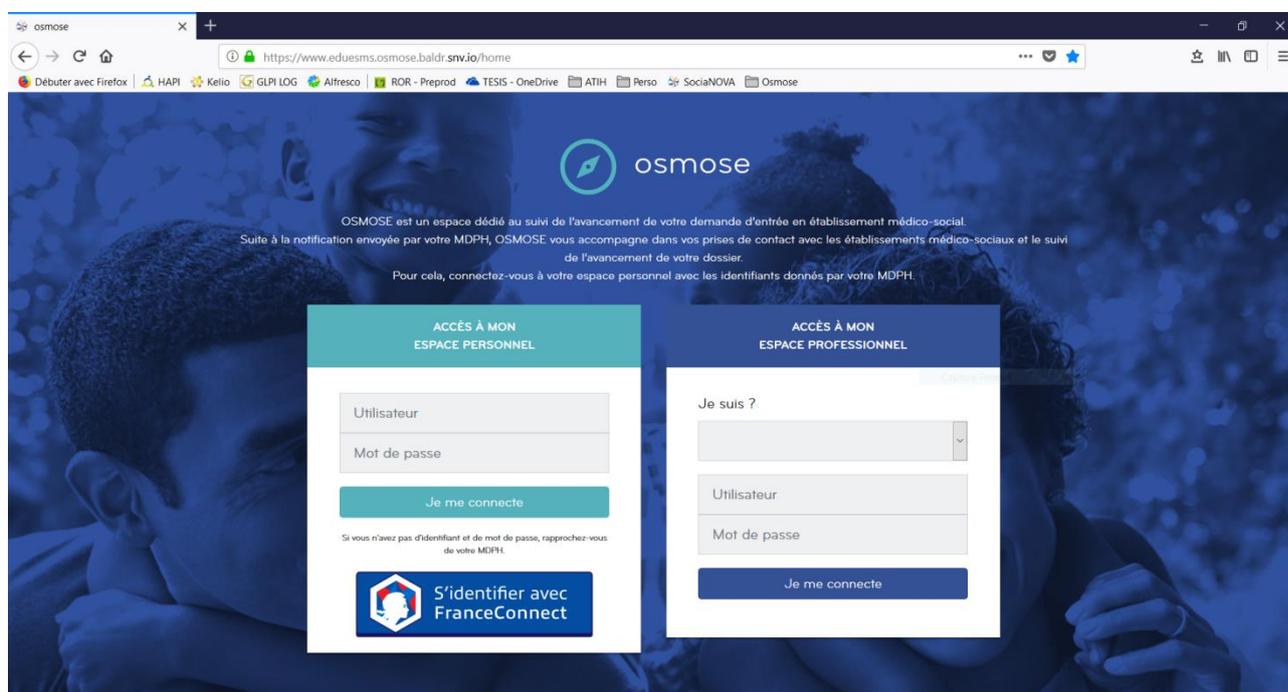
Bénéfices d'OSMOSE :

- Suivre des décisions d'orientation concernant chaque établissement ou service médico-social
- Accéder aux suites données aux demandes d'admission (mise à jour de la liste d'attente)

— Les usagers : personnes en situation de handicap

Bénéfices d'OSMOSE :

- Suivre des demandes d'admission qu'elles ont déposées dans un ou plusieurs ESMS
- Consulter en ligne l'avancement de leur dossier dans les différentes structures.
- Contacter les structures concernées grâce à un site Internet dédié



Page d'authentification

— Les autorités sanitaires et institutionnelles

Enfin au niveau régional, l'ARS et les Conseils départementaux, ainsi que la CNSA au niveau national, bénéficieront eux aussi de l'informatisation du suivi des orientations des personnes en situation de handicap à La Réunion et à Mayotte.

Bénéfices d'OSMOSE :

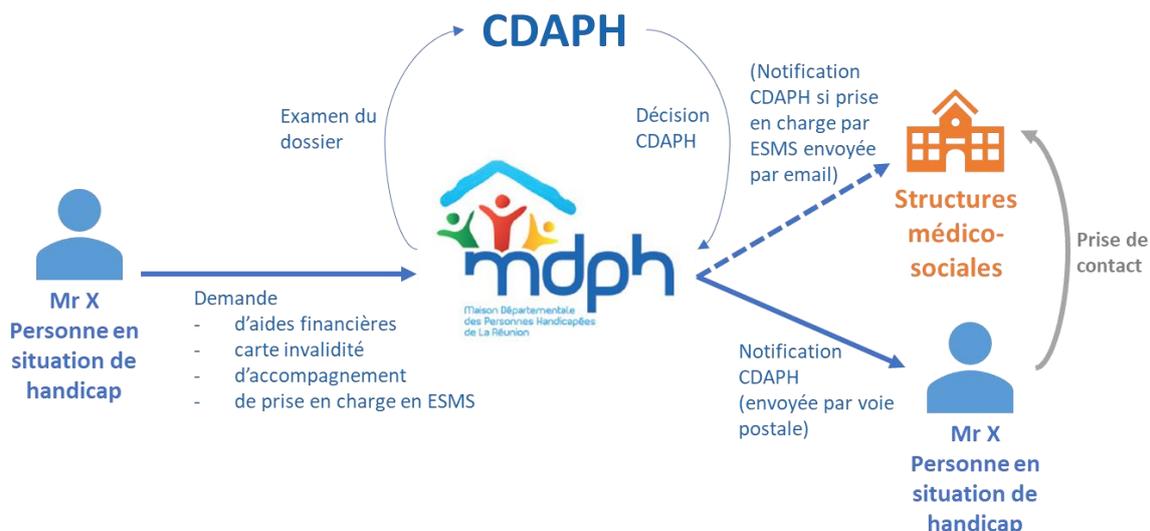
- Obtenir une vision consolidée :
 - des personnes présentes en établissement ou service médico-social,
 - des éventuelles offres disponibles,
 - et des personnes en attente de place
- Piloter l'offre et l'ajuster aux besoins réels.

DESCRIPTION DU PROJET OSMOSE

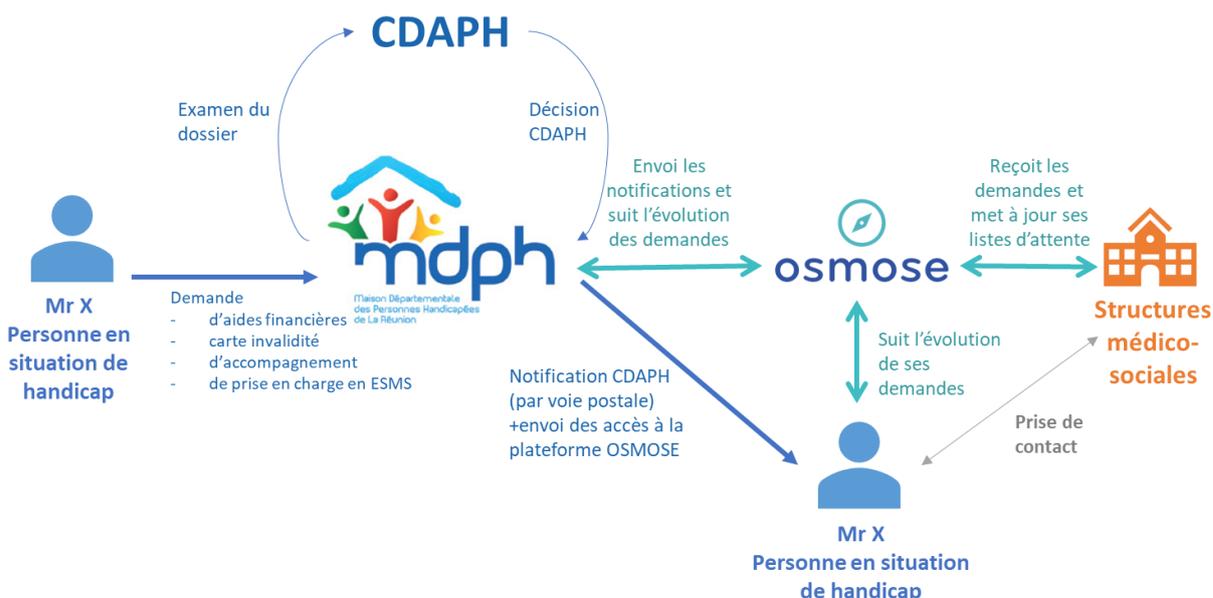
OSMOSE s'inscrit **dans la continuité de la stratégie régionale en matière de développement des Systèmes d'Information de Santé.**

Schématiquement, le Système d'Information OSMOSE va modifier le suivi des orientations des personnes en situation de handicap.

— AVANT OSMOSE :

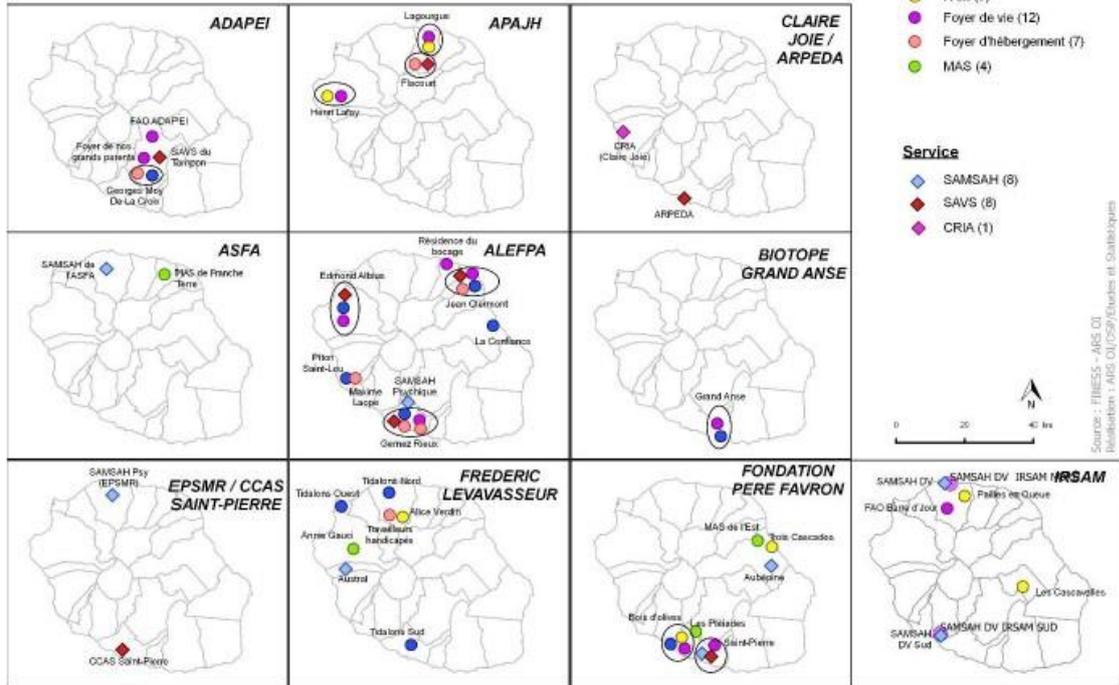


— APRES LA MISE EN PLACE d'OSMOSE :



Les structures médico-sociales pour adultes handicapés à La Réunion au 1er janvier 2018

- selon le gestionnaire et le type d'agrément -



Les structures médico-sociales pour enfants handicapés à La Réunion au 1er janvier 2018

- selon le gestionnaire et le type d'agrément -

